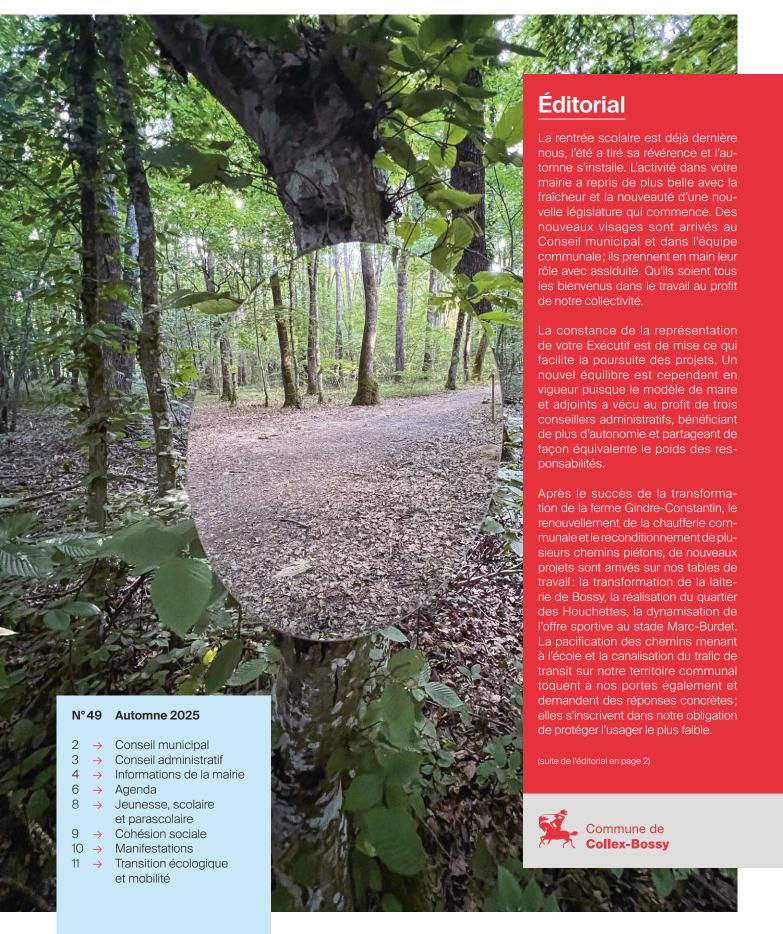
Collex-Bossy infos



Conseil municipal

(suite de l'éditorial)

L'attractivité des transports publics pour nos habitants, alternative au transport individuel, continue d'occuper nos esprits et c'est avec une certaine satisfaction que nous avons accueilli les évolutions de l'offre TPG pour la rentrée scolaire ainsi que l'ouverture de la voie bleue entre Bellevue et Corsier en septembre dernier. Cependant à Collex-Bossy, l'offre pour la mobilité de loisir doit encore et toujours être améliorée en soirée et les week-ends; nous continuons donc le travail de persuasion auprès de l'office cantonal des transports pour obtenir les gestes nécessaires pour vos besoins.

Il fait bon vivre à Collex-Bossy, je me réjouis d'échanger avec les nouvelles équipes en présence et je suis convaincu que les solutions ainsi que les réponses qui seront apportées à la population seront, par nature, plurielles et enrichies par l'apport de chacun.

Ricardo Muñoz, maire

Compte rendu des séances

SÉANCE DU 2 JUIN 2025

Pour la séance d'installation de la nouvelle législature 2025-2030, M. Didier Steimer, doyen d'âge des conseillers municipaux élus, après avoir lu le serment, a reçu l'assermentation de ses pairs. Ensuite, il a procédé à l'élection du bureau du Conseil municipal pour la période du 2 juin 2025 au 31 mai 2026 (voir article ci-contre). La nouvelle pré-

sidente, Mme Motta a assermenté M. Steimer et ensuite procédé à la nomination des membres, président et vice-président des diverses commissions du Conseil municipal.

SÉANCE DU 24 JUIN 2025

Pour donner suite à la démission de M. Kevin Blanc (CBE), M. Pierre Sauvagnat a prêté serment. M. Pablo Pfeiffer absent le 2 juin a aussi été assermenté.

Le Conseil municipal approuve les délibérations suivantes :

> À l'unanimité, la délibération relative à un crédit de reconstruction de la place de jeux de Bossy pour un montant de 120'000 FTTC.

> À l'unanimité la délibération relative à une délégation au Conseil administratif de la passation de certains actes authentiques. •

Élection du bureau

Le 2 juin 2025, le Conseil municipal a élu son bureau pour la période du 2 juin 2025 au 31 mai 2026:

- > Présidente: Mme Rose-Marie Motta
- > Vice-président: M. Michael Kende
- > Secrétaire: Mme Odile Taheri-Pralat



PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les prochaines séances du Conseil municipal se tiendront les mardis 11 novembre et 16 décembre 2025 à 19h30. Les séances sont publiques.

- → Toutes les informations utiles, dont la salle définie pour les réunions et les procès-verbaux approuvés, sont disponibles à l'adresse:
- > www.collex-bossy.ch/fr/ proces-verbaux/

Madame Rose-Marie Motta, devient ainsi la première citoyenne de la commune. Toutes nos félicitations à ce nouveau bureau.

COMMISSIONS POLITIQUES

L'organisation politique communale est régie par le nombre de ses habitants. À l'image des autres communes genevoises, la structure des autorités varie selon la taille de la population. Jusqu'à récemment, les communes de moins de 3'000 habitants, comme Collex-Bossy, comptaient un Exécutif composé de trois membres: un maire et deux adjoints.

Dès cette année, Collex-Bossy connaît une évolution dans son organisation politique. La commune est désormais dirigée par un Conseil administratif composé de trois conseillers administratifs. Ces derniers assureront la fonction de maire à tour de rôle, selon un système de tournus annuel.

Le pouvoir délibératif, quant à lui, reste assuré par le Conseil municipal. À Collex-Bossy, il est constitué de 15 membres, comme le prévoit la loi pour les communes de cette taille.

Le Conseil municipal choisit de désigner en son sein un certain nombre de commissions pour la durée de la législature, celles-ci sont présidées par l'un de leurs membres et font rapport au Conseil municipal sur l'objet de leurs travaux. Contrairement au Conseil municipal, les séances de commission se tiennent à huis-clos et les procès-verbaux ne sont pas publics.

Conseil administratif

Exécutif communal

L'Exécutif communal est composé de trois conseillers administratifs. Pour la législature 2025-2030, le titre de maire sera porté selon le tournus suivant (du 1er juin au 31 mai):

- > 2025-2026: M. Ricardo Muñoz
- > 2026-2027: Mme Sylvie Malherbe
- > 2027-2028: M. Skander Chahlaoui
- > 2028-2029: M. Ricardo Muñoz
- > 2029-2030: Mme Sylvie Malherbe •

Législature

BILAN 2020-2025

Infrastructures

Développement de l'offre de bancs publics; agrandissement du colombarium; augmentation de l'offre en transport publics; réfection complète de la cuisine communale et affectation au restaurant scolaire; rénovation et extension du chauffage communal à bois; sécurisation de la route de Bois-Chatton au niveau de la douane pour la mobilité douce; défense active des intérêts communaux face aux projets de décharges cantonales; création d'une voie piétonne le long de la route de Vireloup; réfection de plusieurs chemins agricoles et de promenades; organisation de deux appels d'offres groupés pour les installations photovoltaïques à l'attention de nos habitants.

Cohésion sociale et culture

Création de permanences sociales pour les aînés; mise à disposition d'un local en autogestion pour les seniors; mise à disposition d'un local en autogestion pour les jeunes; mise en place d'atelier de sensibilisation administrative pour les jeunes adultes; diversification de l'offre culturelle; mise en place d'activité de lutte contre l'isolement pour les seniors; renforcement et solidification des compétences de l'administration communale pour mieux servir nos habitants.

Sécurité

Lancement du programme «premiers répondants» pour la formation de la population à l'usage des défibrillateurs; doublement du nombre de défibrillateurs en libre-service sur le territoire communal; acquisition de nouvelles tenues feu, de nouveaux casques et d'un nouveau véhicule d'intervention pour la compagnie de sapeurs-pompiers; engagement d'un garde champêtre pour la sécurisation de notre espace rural.

Territoire

Révision complète du plan directeur communal; prise de position sur le plan directeur forestier cantonal; prise de position sur le plan sectoriel du CERN; mise en place du projet d'extinction partielle de l'éclairage public pour le bien-être humain et animal; lancement du programme Eco'llex-Bossy pour la transition écologique (action de sensibilisation, subvention des panneaux solaires, de la mobilité); plantation de divers arbres fruitiers sur le territoire communal; obtention du Trophée SIG de la transition énergétique des collectivités en 2022.

Sport et manifestations

Lancement de nouvelles manifestations communales; diversification de l'offre sportive dans la commune; accueil d'événements sportifs d'envergure cantonale et intercantonale (fête de lutte suisse).

Patrimoine financier

Rénovation et inauguration de la Ferme Gindre-Constantin; assainissement énergétique complet de l'ancienne poste; déclassement de la parcelle des Houchettes à l'unanimité du Grand Conseil; achat de la laiterie de Bossy et d'une parcelle forestière à Bossy; obtention de plus de 970'000 F de subventions cantonales pour différentes actions de transition écologique sur le patrimoine communal.

PROGRAMME 2025-2030

Administration

Renouvellement du secrétariat général; opérer une amélioration de l'archivage papier et numérique; mutualisation de certains services communaux; mise en place de la GED, transition numérique soit le classement sous J qui doit être revu; améliorer la communication: séance publique, atelier participatif.

Cohésion sociale

Cultiver le bénévolat; création d'un espace d'accueil 12-16 ans avec la FASE; doter le futur quartier des Houchettes d'espaces de rencontre et de partage pour favoriser l'intégration des nouveaux habitants; renforcer l'offre sportive et de loisir au stade Marc-Burdet; soutenir les activités extrascolaires en faveur des enfants de la commune.

Ad Hoc Houchettes

Développer et construire le quartier des Houchettes (y compris IEPA 2.0).

Sécurité

Mettre en place une politique de gestion du stationnement; répondre aux défis sécuritaires liés à l'augmentation de la population et celle des communes avoisinantes; offrir des cours aux premiers répondants.

Infrastructures et mobilités

Création d'un réseau de parking 2 roues sur le territoire (vélo-moto); création des arrêts de bus en PMR (avec accès aux personnes à mobilité réduite); étoffer l'offre de chemins pédestres (exemple: passerelle sur la Versoix); améliorer la mobilité alternative au TIM (transports individuels motorisés) pour les habitants de la commune; améliorer l'offre TPG surtout pour les déplacements du soir et du week-end (mobilité loisir); proposer des alternatives au trafic de transit frontalier.

Territoire

Doter la commune d'une zone d'activité économique; favoriser l'épanouissement de la biodiversité nocturne et diurne; protéger les intérêts communaux dans le cadre des projets cantonaux de décharge.

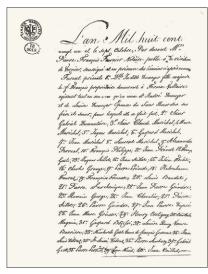
Événements

Améliorer l'offre d'événements communaux.

Informations de la mairie

170 ans de la séparation Collex-Bellevue

1855: COLLEX-BOSSY ET BELLEVUE DEVIENNENT DEUX COMMUNES



Au lendemain de la Révolution française, en 1790, l'ancienne seigneurie et baronnie de Bastie-Beauregard devient la commune de Collex-Bossy. Son territoire s'étendait de Bossy jusqu'au lac. Depuis le Moyen Âge, cette seigneurie était inféodée aux familles Compey, Champion, de Crose, de Gilliers et de Vasserot qui en avaient les droits honorifiques et les juridictions. La commune est devenue suisse et genevoise en 1816 et fut séparée en deux unités le 13 juin 1855 par décision du Conseil d'État et du Grand Conseil genevois.

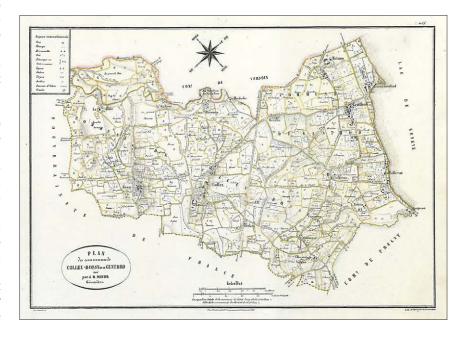
Son territoire était un lien indispensable pour la formation du canton de Genève entre la ville et la Suisse. Son bord du lac, encore très peu habité, fut rapidement classé terrain favorable pour la construction de belles maisons de campagne des familles fortunées de la ville. Le Conseil d'État de Genève confia la charge de maire de Collex-Bossy à une de ces familles, les Saladin, qui exercera cette charge de père en fils jusqu'en 1847. À cette date, un changement important politique portait au pouvoir James Fazy qui réussit à introduire le

suffrage général, c'est-à-dire le droit de vote pour tous les citoyens. Auparavant on avait opté à Genève pour le vote censitaire, lié à la fortune des citoyens et qui désavantageait beaucoup d'habitants, à la ville comme à la campagne. Fazy mit fin aussi à la nomination des maires par le Conseil d'État, ce qui permettait aux citoyens d'élire le maire de leur commune eux-mêmes. À Collex-Bossy on élit Marc Maréchal à cette charge, un homme très avisé et paysan, ce que les bourgeois genevois installés à Bellevue avaient de la peine à accepter.

Ce fait était à l'origine d'une pétition adressée en 1852 au Conseil d'État par 51 (ou 45) signatures sur les 299 habitants du hameau de Bellevue. Elle demandait la séparation de ce territoire de la commune-mère de Collex-Bossy. Les raisons invoquées étaient que la mairie et l'école de Collex étaient très éloignées, que le maire de Collex n'arrivait pas à bien gouverner Bellevue à distance, que ceux de Bellevue allaient au temple de Genthod et non pas à l'église de Collex. L'argument de la différence sociale des gens de Bellevue portait à la conclusion qu'en somme, il

n'y avait rien de commun entre les deux populations. Aussi, le maire Maréchal et son conseil donnaient-ils une longe réponse peinée à cette pétition. Avec «surprise» et «douleur» ils déplorent le peu de confiance qu'ont les habitants de Bellevue en leurs autorités, ils contestent les chiffres des habitants et des confessions invoqués, puisque des personnes qui n'habitent pas le bord du lac ont signé la pétition et que 137 résidents du hameau sont catholiques. Ils relèvent que tant que le maire avait habité Bellevue, personne ne s'était plaint à Collex et à Bossy de la distance et de la capacité de gouverner. Cette première pétition déposée en 1852, adressée au Conseil d'État dont James Fazy était le président, n'eut pas de réponse. Mais de nouvelles élections, en 1853, mirent en place un gouvernement conservateur, proche des familles installées à Bellevue.

Une deuxième pétition signée par 67 personnes (avec beaucoup de signatures de non-habitants) et soutenue par les anciens maires Saladin lui fut adressée, sans que ni la mairie ni le conseil soient informés du contenu de



Informations de la mairie 5

la requête. Le 29 mai le maire Maréchal en informe le conseil. Au même moment, le Conseil d'État avait déjà approuvé la pétition et avait préparé le projet de séparation. Il le transféra au Grand Conseil qui décréta la séparation le 13 juin 1855, avec entrée en vigueur au 1er juillet de la même année. Le général Guillaume Henri Dufour était parmi ceux qui avaient voté en faveur de cette décision.

Sur place, les membres de la famille Eggly avait défendu avec ardeur la séparation. Ils s'étaient installés au Vengeron vers le milieu du 18° siècle et y avaient fondé une tuilerie. Gaspard Eggly était du reste adjoint de Marc Maréchal et représentait Bellevue à la mairie, comme François Bétems qui était au conseil. Ils s'opposaient souvent aux décisions de la majorité du conseil, surtout quand celui-ci avait approuvé un crédit pour la construction d'une nouvelle église à Collex. Simon Eggly, le fils de Gaspard, a été le premier maire de la nouvelle commune. Une plaque commémorative le rappelle sur la place centrale du village.

La commune de Collex-Bossy reçut le décret comme une humiliation. Elle perdait aussi la possibilité de puiser du gravier dans le lac pour l'entretien de ses routes, ce qui constituait une grande charge pour son budget. Un siècle plus tard, les historiens qui relatent cette histoire, comme l'abbé Charles Jorand et Edmond Gaillard pour Collex ou Guillaume Fatio pour Bellevue, affirment qu'il n'y a plus de «rancœur» ni d'« acrimonie » parmi les deux communes. C'est reconnaître qu'il y en avait eu! Mais en 2005, lorsque Bellevue a fêté ses 150 ans d'existence, le maire de Collex-Bossy, Alex Pfeiffer, a refusé l'invitation en s'excusant par ces mots: «On ne fête pas une défaite.»

Notre sensibilité politique actuelle peut s'étonner de la rapidité de la décision de 1855, du peu de cas fait des protestations du maire et de la majorité du Conseil municipal et du parti-pris des arguments allégués en faveur de la séparation. La volonté des communes avait peu de poids par rapport aux autorités cantonales. On doit aussi tenir compte qu'un esprit de renouveau et d'innovation régnait à Genève en ces années. En 1849, le Grand Conseil avait décidé de raser les imposantes fortifications qui enserraient la ville et libéraient de vastes terrains, aussi grands

que ceux de la ville elle-même. Cet esprit a pu instiguer l'idée que le petit territoire de Bellevue s'inscrivait dans l'élan du temps.

La séparation de notre commune en deux nous fait mieux comprendre l'importance qu'avait la question confessionnelle au 19° siècle où la mentalité ne voyait rien de commun entre les protestants et les catholiques. Nous mesurons aussi le complexe de supériorité sociale des citadins sur les habitants des campagnes et l'importance des liens familiaux qui soutenaient les pouvoirs politiques.

Anita Nebel

Ressources humaines

NOUVELLE COLLABORATRICE



Le 1er juin 2025, Mme Laurianne Mermoud a pris ses fonctions au poste de responsable de la cohésion sociale en remplacement de Mme Nicole Aubert démissionnaire. Nous lui souhaitons plein succès dans l'accomplissement de ses tâches et surtout beaucoup de plaisir à œuvrer tant pour nos aînés que pour tous les collésiens et bossiotes qui auraient besoin de ses services

Mme Isabelle Vetterli a demandé et obtenu la possibilité de prendre une année sabbatique et non-rémunérée afin d'aller découvrir le monde. Pour la remplacer durant ce congé, la commune a engagé M. Pablo Pfeiffer qui, depuis le 1er juillet 2025, assume les fonctions de responsable de la transition écologique, des manifestations et de la gestion du patrimoine financier. Nous lui souhaitons aussi plein succès dans l'accomplissement de ses tâches et beaucoup de plaisir à œuvrer pour notre commune.

DÉPART DE CARLOS SILVA



C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons pris connaissance de la démission de M. Carlos Silva de son poste de responsable de la conciergerie et cela pour le 30 septembre 2025 afin de prendre une retraite anticipée. À partir du 1er octobre, Mme Olga Silva le remplacera au poste de responsable.

Cela fait 23 ans que Carlos, accompagné d'Olga, entretient les bâtiments communaux avec professionnalisme et efficacité. Toujours disponible et souriant, il répond aux nombreuses demandes émanant des utilisateurs en mettant un point d'honneur à ce que des solutions soient mises en place en temps et en heures... Bricoleur, il peut (presque) tout réparer rendant ainsi de multiples services à la commune. Durant ces années, il a côtoyé de nombreux élèves et leurs enseignantes pour qui le prénom «Carlos» est synonyme d'une personne sur qui on peut compter.

Tu vas nous manquer. Nous te souhaitons une belle retraite entre le Portugal et Collex-Bossy. •

OCTOBRE

Loisirs pour les retraités 13h00 - 14h30 Chapelle Atelier couleurs & bien être.

Concert, Les Kompères : L'art du **quatuor Trompettes**

20h30 - 21h30

Chapelle

Un quatuor de trompettes qui offre une performance pleine d'énergie et de finesse.

Permanence Dôme Seniors

Aide sociale et administrative pour les ainés.

14h00 - 17h00 Four à pain

Détachezmoi, et collez-moi frigo!





Loisirs pour les retraités

Salle communale

Goûter dansant suivi d'une conférence sur la thématique des viagers.

Permanence Dôme Seniors

14h - 17h

Four à pain Aide sociale et administrative pour les ainés.

Spectacle enfants: Le clown et les merveilles

15h00 - 17h00

Chapelle

Un spectacle plein de surprises, alliant magie, humour et moments interactifs. Un stand de barbe à papa sera installé pour ajouter encore plus de douceur.

NOVEMBRE

DECEMBRE

Concert Sova Gospel choir: Harmonies émouvantes

20h30 - 21h30

Chapelle

Avec leurs harmonies puissantes et leur énergie communicative, ces voix envoûtantes vous transporteront au coeur de l'émotion.

Loisirs pour les retraités

12h00

Salle communale

Repas de Noël , buffet italien avec un duo de chansons françaises.

Fête de l'Escalade

18h00 - 01h00

Salle communale

En 2025, que l'esprit de l'Escalade rassemble petits et grands autour de la marmite, des chants et de la joie collesienne et bossiote.

Permanence Dôme Seniors

14h00 - 17h00

Four à pain

Aide sociale et administrative pour les ainés.



RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SOUS COLLEX-BOSSY.CH

Jeunesse, scolaire et parascolaire

École

Pour marquer la fin de l'année scolaire et clôturer les célébrations des 30 ans de l'école de Collex (cf. numéros précédents), les enseignants et les élèves ont organisé un spectacle le vendredi 13 juin, suivi d'un buffet canadien convivial. Chorégraphies et musiques ont fait voyager le public à travers des films des 30 dernières années.



Le mardi 17 juin, toute l'école s'est rendue aux Evaux pour une journée sportive et ludique. Les élèves ont pu s'initier aux différents parcours d'accrobranche. Les élèves et les enseignants adressent un chaleureux remerciement à la commune, grâce à qui cette magnifique journée a pu être organisée!

Aurélie Asin, maîtresse adjointe et enseignante titulaire de 5P

Association du restaurant scolaire et GIAP

QUELLE EST LA DIFFÉRENCE?

À Collex-Bossy, l'accueil des enfants pendant le temps de midi repose sur la collaboration de deux entités bien distinctes, mais complémentaires: l'Association du restaurant scolaire (ARSCB) et le GIAP (Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire).

L'Association du restaurant scolaire de Collex-Bossy est une association locale à but non lucratif, gérée par cinq membres bénévoles et un secrétaire général. Elle a pour mission principale de proposer chaque jour aux enfants de l'école et du Petit Chevalier des repas équilibrés, variés et adaptés à leurs besoins. Fierté du village, notre restaurant scolaire fait partie des rares établissements du canton où les plats sont cuisinés sur place à partir de produits frais, de saison et majoritairement locaux.

En cuisine, Mohammed, notre chef, élabore ses menus en suivant les recommandations de la Fourchette verte. À ses côtés, Halala, qui participe à la préparation des repas avant de rejoindre Amina et Souzan (qui a rejoint l'équipe cette année) pour assurer le service aux élèves dans le réfectoire de la salle Borel. Du côté de la crèche, ce sont les éducatrices du Petit Chevalier qui prennent le relais pour servir les plus petits. Nous avons aussi la chance de pouvoir compter sur nos précieuses bénévoles: Marlyse, toujours pleine d'énergie et fidèle au poste, ainsi que Françoise, toujours prête à aider en cas de besoin. Chaque jour, environ 100 repas sont servis avec soin et bonne humeur!

Le GIAP, de son côté, intervient dans l'encadrement des enfants pendant le repas et organise des activités récréatives après le déjeuner. Ses équipes assurent une présence rassurante et dynamique pour accompagner les enfants dans ces moments de transition entre les temps scolaires.

Anna Lisa Repetto, présidente de l'ARSCB

Association des parents d'élèves

Le temps passe si vite! Elles semblent loin les promotions de juin 2025 et les petit·e·s 1P que nous avons accueil-lis avec leurs maîtresses le 16 août se sont déjà bien installé·e·s dans leur vie

d'écolier. Mais qui dit nouvelle année scolaire, dit nouvelles activités et nouveaux projets. À vos agendas donc! Nous vous retrouverons le dimanche 5 octobre pour notre traditionnelle matinée jeux parents-enfants.

Le fil rouge de cette année sera le livre: nous allons participer, avec les maître-sse-s, à enrichir la collection de la bibliothèque scolaire. Patricia souhaiterait aussi proposer une meilleure sélection de livres pour le para, si vous faites du tri dans la bibliothèque de vos enfants, n'hésitez donc pas à nous contacter pour que nous collections les dons. Le 9 novembre, Typhaine de la Venelle de Collex (la-venelle.ch), qui avait déjà animé l'atelier d'écriture et de lecture d'Halloween en 2025 ainsi que des activités sur le temps scolaire, reviendra pour un moment autour des bibliothèques imaginaires.



Nous ferons aussi appel à vos talents culinaires pour fournir le stand de desserts de l'Escalade et celui des promotions. Et bien évidemment, si vous souhaitez nous rejoindre au comité pour participer de manière plus active à tous ces beaux projets et apporter de nouvelles idées, nous vous accueillons à bras ouverts!

Le comité de l'Association des parents d'élèves de Collex-Bossy: Albane, Christina, Claire, Laure-Hélène et Sabrina

Sorties d'été des aînés



GRANDE SORTIE DU 25 JUIN À ANNECY

Notre visite au Jardin des Secrets a enchanté tous les participants, émerveillés par la diversité florale et la créativité raffinée de la famille Moumen. Chaque recoin de ce lieu magique invitait à la découverte et à la contemplation, offrant un véritable havre de paix et de beauté. À bord du bateau-restaurant, nous avons savouré un repas raffiné tout en admirant des panoramas à couper le souffle, alliant plaisir gustatif et spectacle naturel dans une harmonie parfaite. La journée s'est poursuivie par une découverte passionnante de la Fonderie Paccard, mondialement reconnue pour ses cloches d'exception. Cette visite a été sublimée par une performance musicale unique: une chanteuse d'exception accompagnée par le carillon délicat des cloches, créant une atmosphère empreinte d'émotion et de poésie.

Le Service de la cohésion sociale adresse ses plus chaleureux remerciements à toutes et tous pour leur présence, leur bienveillance et la joie partagée tout au long de cette sortie.

Ce fut un moment précieux de convivialité et d'émotions partagées, gravé dans nos mémoires. Merci à chacun d'avoir contribué à faire de cette journée un véritable succès!

PETIT-DÉJEUNER CHAMPÊTRE DU 22 JUILLET

Le mois de juillet s'est clôturé en beauté avec notre traditionnel petit-déjeuner champêtre, apprécié par une cinquantaine de participants. Dans une ambiance chaleureuse et sous un ciel radieux, chacun a pu savourer une variété de mets tout en partageant des conversations animées. Cet instant de convivialité a une fois de plus renforcé les liens au sein de notre communauté. Nous espérons que ce rendez-vous annuel continuera à rassembler et à réjouir petits et grands.

Un grand merci à tous pour votre présence et votre enthousiasme. À l'année prochaine! •

SERVICE DE LA COHÉSION SOCIALE

Le service social communal offre un soutien essentiel aux habitants de Collex-Bossy, en particulier à ceux qui font face à diverses difficultés. Son objectif est de fournir des informations, orienter et accompagner les résidents de notre commune dans les domaines social et administratif afin d'améliorer leur qualité de vie. Notre service est riche et diversifié, englobant plusieurs aspects importants:

Accompagnement social

Évaluation et analyse de la situation sociale; entretiens individuels réalisés dans nos locaux ou à domicile; renseignements et orientation vers le réseau socio-sanitaire genevois

Gestion du budget

Évaluation de la situation budgétaire; création d'un budget équilibré; soutien financier ponctuel; désendettement (selon critères spécifiques)

Actions communautaires

Loisirs pour les retraités organisés une fois par mois; élaboration et mise en œuvre de projets sur des thématiques; mise en place du dispositif cantonal préventif «Grandes Chaleurs»

Aide administrative

Aide au remplissage de formulaires divers; accompagnement dans toutes démarches administratives; sensibilisation aux droits et aux obligations administratives

- → Pour prendre rendez-vous, contactez le secrétariat de la mairie ou envoyez directement votre demande par mail:
- > l.mermoud@collex-bossy.ch.

Les personnes âgées de plus de 65 ans peuvent directement contacter Dôme Seniors au 022 552 25 11.

Promotions scolaires



Le 27 juin dernier, sous un soleil éclatant et une ambiance tout aussi chaleureuse, la fête des promotions scolaires a célébré avec joie la fin de l'année scolaire. C'est en fanfare que la journée a commencé grâce au groupe Tapacymbal, qui a accompagné le cortège dans une atmosphère festive et musicale. Parents, enfants et enseignants ont marché ensemble et dans la joie.

Tout au long de la journée, les enfants ont profité avec enthousiasme des manèges traditionnels, avant de se rassembler en nombre sur la piste de danse. Guidés par un DJ inspiré, ils ont chanté, dansé et fêté jusque tard, dans une ambiance électrique et joyeuse.

Côté restauration, plusieurs associations locales se sont mobilisées: l'AJA, le FCCB, l'APE et l'Amicale des pompiers ont assuré les repas, tandis que l'association du restaurant scolaire tenait la buvette. Leur présence fidèle, leur énergie et leur dévouement ont été essentiels à la réussite de cette belle fête.

La commune adresse un immense merci à toutes celles et ceux qui, par leur engagement et leur enthousiasme, ont contribué à faire de cette manifestation un moment inoubliable pour petits et grands. •

Fête nationale

La fête nationale 2025 s'est ouverte avec éclat grâce à l'Ensemble Folklorique « La Colombière », dont les danses élégantes et les costumes traditionnels suisses ont transporté le public au cœur de nos racines culturelles. Les membres de l'Amicale des pompiers ont ensuite pris le relais avec brio, assurant la préparation et le service de tous les repas. Leur engagement et leur efficacité ont été largement salués tout au long de la soirée.

La partie officielle a débuté par l'allocution de Mme Sylvie Malherbe, Conseillère administrative de Collex-Bossy, suivie d'un moment fort: le discours de Mme Céline Van Till, athlète internationale, dont les mots puissants sur la solidarité, la résilience et le dépassement de soi ont profondément touché l'auditoire. L'émotion était palpable et les applaudissements, nourris et sincères. La cérémonie s'est conclue par la lecture solennelle du Pacte fédéral par Mme Rose-Marie Mota, présidente du Conseil municipal.



L'Harmonie de Genthod-Bellevue a accompagné l'ensemble de la partie officielle, avant d'ouvrir le cortège aux lampions des enfants jusqu'au traditionnel feu de joie, moment féerique toujours attendu. Enfin, le groupe Sharewood a enflammé la scène, faisant danser le public jusqu'à la fin de la soirée dans une ambiance festive et chaleureuse.

Une belle fête, empreinte de traditions, d'émotion et de convivialité. •

<u>Duel</u> intercommunal

Du 1er mai au 1er juin, une quarantaine d'habitants de Collex-Bossy ont relevé le défi du Duel intercommunal, organisé par «Suisse bouge». Objectif: bouger un maximum! Pour cette première participation, la commune a brillamment terminé 57e sur 421, un résultat prometteur et motivant.



Le week-end des 24 et 25 mai a marqué un temps fort de cette mobilisation. Le samedi, le tournoi amical « La pétanque de Suzette » a réuni une trentaine de participants dans une ambiance conviviale. Sur le terrain comme à la buvette, les sourires étaient au rendez-vous, notamment grâce aux délicieuses crêpes de Crêpe it. Un grand merci à l'Association des Jeunes Actions (AJA) pour l'organisation de cet événement festif.

Le dimanche, une marche de 6 km sur les sentiers de la commune a permis aux curieux et curieuses de découvrir le Nordic Walking. L'initiation était encadrée par Manuela WICKI, formatrice chez École & Quartier. Pour garder l'énergie du groupe au beau fixe, une collation a été offerte à l'arrivée.

- → Celles et ceux qui souhaitent poursuivre cette activité peuvent s'inscrire aux cours de 1h15 proposés par École & Quartier:
- > www.aeqv.ch

Bravo à toutes et tous pour cette belle dynamique collective! •

Transition écologique et mobilité

Compost

COMPOSTER CHEZ SOI: TRANSFORMEZ VOS DÉCHETS EN OR BRUN!

Et si vos déchets de cuisine devenaient une ressource précieuse? Le compostage domestique permet de réduire ses déchets tout en produisant un fertilisant naturel pour le jardin: l'or brun.

Vous avez peut-être déjà vu notre stand lors de la fête nationale ou scanné le QR code pour répondre au sondage? Sinon, c'est le moment de vous lancer... et d'en parler à vos voisins!

Que vous possédez un jardin, une cour ou un espace vert partagé, la commune vous propose un accompagnement gratuit, personnalisé et sans engagement, en collaboration avec Co-Objectifs 21 et avec le soutien de SIG éco21.



Notre objectif: vous aider à franchir le pas du compostage, de manière simple, conviviale et adaptée à vos besoins. Prenez 2 minutes pour répondre à notre questionnaire en scannant le QR code ci-dessous. Votre avis est essentiel pour imaginer ensemble un projet local, pratique et écologique à Collex-Bossy. Ensemble, compostons mieux... et faisons un geste concret pour notre planète.



Répondez à notre questionnaire.

PRÉPAREZ VOTRE JARDIN POUR L'HIVER AVEC DU COMPOST LOCAL



Le Groupement Intercommunal de Compostage de la Rive Droite (GICORD) offre aux particuliers un accès gratuit à du compost grossier tout au long de l'année. Ce compost, fruit du tri et du recyclage des déchets verts, est une ressource précieuse pour nourrir votre jardin.

En déposant une couche généreuse de ce compost sur votre potager, vous favorisez l'action des micro-organismes bénéfiques qui enrichiront la terre et prépareront votre sol à affronter l'hiver. Cette pratique simple améliore la fertilité du sol et contribue à un jardin en pleine santé dès le printemps.

- → Le compost est disponible à l'adresse suivante:
- > Chemin du Marais-du-Four 1, 1293 Bellevue
- > Lundi, mardi et vendredi (hors jours fériés), de 10h à 12h et de 13h à 17h

Profitez de cette opportunité locale et écologique pour entretenir votre jardin avec un produit naturel et respectueux de l'environnement.

Transports publics

À partir du 18 août 2025, plusieurs lignes de transports publics ont évoluées afin d'améliorer le confort, la fréquence et les connexions pour les usagères et usagers de la rive droite. Ces adaptations visent à faciliter l'accès au Léman Express, aux trains CFF, ainsi qu'au réseau des Transports publics genevois (TPG), notamment depuis et vers l'aéroport. Les communes de Collex-Bossy, Versoix, Bellevue et Genthod sont directement concernées.

Évolution des lignes

- Ligne 54: fréquence renforcée, avec une course toutes les
 30 minutes, du lundi au samedi.
- > Ligne 55: prolongée jusqu'à l'aéroport, via Le Grand-Saconnex.
- > Ligne 52: fréquence maintenue à une course toutes les 15 minutes, avec un accès rapide à la gare des Tuileries (Léman Express).

Réorganisation des arrêts dans la commune

- > La ligne 55 dessert désormais Crest-d'El et Collex-Bracasset.
- > La ligne 54 dessert le centre de Collex.

Les courses exceptionnelles réservées aux élèves du Cycle d'orientation de Colombières sont remplacées par les lignes régulières 54 et 55, désormais plus fréquentes. Tous les arrêts utilisés par les élèves restent accessibles.

Liaisons vers l'aéroport

Trois lignes permettent désormais de rejoindre l'aéroport toutes les 30 minutes:

- > Par Genthod: ligne 55
- > Par Collex-Bossy: lignes 54 et 55

Les horaires détaillés et le plan des nouvelles lignes sont disponibles sur le site internet de la commune sous la rubrique Actualités.

- → Pour toute question, le service clientèle des TPG est à disposition par téléphone au:
- > 00800 022 021 20 •

Focus

10° édition

Art en Campagne 2025



Comité d'Art en Campagne

La biennale transfrontalière « Art en Campagne a fêté cette année sa 10° édition. Créée il y a plus de quinze ans par Jean-Michel Tieffenbach et Jacques Mercier, l'événement s'est imposé au fil du temps comme un rendez-vous culturel incontournable, soutenu sans faille par les communes d'Ornex et de Collex-Bossy.»

Le thème choisi, «Passages», rendait hommage aux résistants français et suisses qui, il y a 80 ans, ont permis le sauvetage de réfugiés en franchissant la frontière. Cette édition a rappelé combien l'art peut être un espace d'éveil, de mémoire et de rencontre. Malgré quelques dégradations regret-

tables, le public a répondu présent et le jury a distingué la qualité des œuvres exposées. Le Premier prix a été attribué à Jean-Marc Aguilar, saluant la force de sa création.

Cette réussite repose sur l'engagement de nombreuses personnes – services municipaux, propriétaires fonciers, mécènes, jury, bénévoles – et tout particulièrement sur le travail de Meike Noll-Wagenfeld, cheville ouvrière de la manifestation depuis 2011. À la veille de passer le relais à Amélie van Moorsel, elle peut être assurée que nos deux communes continueront à porter haut ce projet artistique unique.



Mairie de Collex-Bossy

199 route de Collex 1239 Collex-Bossy 022 959 77 00 info@collex-bossy.ch www.collex-bossy.ch

Heures d'ouverture et permanence téléphonique

Lundi et vendredi de 8h à 12h Mardi et jeudi de 15h à 18h Fermé les mardis et vendredis des vacances scolaires

Collex-Bossy infos

Collex-Bossy infos paraît quatre fois par an. La rédaction invite tous les Collésiens et Bossiotes à participer à sa préparation en envoyant leurs articles par courriel à: m.barros@collex-bossy.ch (max. 1'200 signes / 240 mots). Ils seront publiés dans la mesure du possible, sans que la rédaction n'assume la responsabilité de leur contenu.

Rédaction: Administration communale Coordination: Margarida Barros Graphisme: Z+Z, www.zplusz.ch Photographie: Art en Campagne, Association des parents d'élèves, école et mairie de Collex-Bossy Impression: Atar Roto Presse SA

Imprimé en Suisse à 750 exemplaires sur papier FSC 100% recyclé

